Motion de conseil des maitresses et des maitres

Nous, enseignant·es de l’école de ….. alertons sur la dégradation des services publics et en particulier celui de l’Education.

Les économies faites sur l’Ecole publique dégradent fortement nos conditions de travail et les conditions d’apprentissages de nos élèves :

* L’inclusion scolaire se fait sans moyens à la hauteur et est maltraitante pour tout le monde ;
* Les suppressions de postes entrainent l’augmentation des effectifs et multiplient les niveaux d’enseignement au sein des classes, alourdissant notre charge de travail et nous empêchant d’accord une attention minimum à chaque élève ;
* Notre salaire n’évolue pas. Les indemnités et les primes ne permettent pas de cotiser pour notre retraite. Celles-ci n’ont pas compensé l’inflation galopante des dernières années et encore moins les années de gel du point d’indice. Nos collègues AESH, pourtant essentiel·les, sont plongé·es dans une précarité indigne ;
* Les frais de déplacement ridicules de nos collègues enseignant.es spécialisé·es et des psyEN des RASED les empêchent de nous aider à lutter contre la difficulté scolaire ;

Nous nous sentons abandonné·es par notre institution quand certain·es « responsables » politiques nous méprisent, comme l’a fait l’ancien président de la république condamné, M. Sarkozy.

Si le projet de loi de finances 2025 est adopté avec la proposition du ministre de la fonction publique, M. Kasbarian nous devrons subir 3 jours de carences, la baisse de 10% de notre indemnité les jours suivants et la suppression de la GIPA, prime sensée atténuer les effets de l’inflation. C’est une attaque extrêmement violente qui nous est faite par notre propre ministère, bien loin des louanges qui nous sont dressés dans les opérations de communication ministérielles.

L’intersyndicale de la Fonction Publique FSU/CGT/Solidaires/CFDT/UNSA/CFE-CGC/FA a décidé d’appeler à une première journée de mobilisation et de grève le jeudi 5 décembre prochain.

Par conséquent, nous serons en grève le jeudi 5 décembre et nous nous concerterons pour envisager les suites à donner au mouvement. Nous appelons les familles à nous soutenir et nos collègues de la fonction publique territoriale à rejoindre le mouvement de grève pour défendre nos droits collectifs.

Fait le … / …. / 2024 à …………………….

Signatures

Motion de conseil d’école

Le Conseil d’Ecole de l’école de ….. réuni le …. / ….. / 2024 a adopté la motion suivante.

Nous, enseignant·es, élu·es et représentant·es de parents d’élèves alertons sur la dégradation des services publics et en particulier celui de l’Education.

Les économies faites sur l’Ecole publique dégradent fortement les conditions d’enseignement et d’apprentissages :

* L’inclusion scolaire se fait sans moyens à la hauteur et est maltraitante pour tout le monde ;
* Les suppressions de postes entrainent l’augmentation des effectifs et multiplient les niveaux d’enseignement au sein des classes, alourdissant la charge de travail et empêchant l’attention des personnels pour chaque élève ;
* Les personnels, particulièrement les AESH, continuent d’être mal payé.es et de voir leurs salaires stagner pendant que l’inflation galope. Leur recrutement est par conséquent de plus en plus difficile ;
* Les frais de déplacement ridicules des personnels comme les enseignant.es spécialisé·es et les psyEN des RASED les empêchent de mener à bien leur mission de gestion de la difficulté scolaire ;

Le mépris de certain·es « responsables » politiques vis-à-vis des enseignant·es comme l’a fait l’ancien président de la république condamné, M. Sarkozy, est inacceptable.

Le ministre de la fonction publique, M. Kasbarian a fait inscrire au projet de loi de finance pour 2025 l’ajout de 2 jours de carence pour les fonctionnaires, l’abaissement de leur indemnisation de 10% les jours suivants et la suppression de la GIPA, prime visant à atténuer les effets de l’inflation sur certains personnels.

L’intersyndicale de la Fonction Publique FSU/CGT/Solidaires/CFDT/UNSA/CFE-CGC/FA a décidé d’appeler à une première journée de mobilisation et de grève le jeudi 5 décembre prochain.

Le Conseil d’Ecole alerte sur les projets actuels du gouvernement concernant le service public d’éducation. Celui-ci a besoin de moyens à la hauteur des besoins pour assurer sa mission d’émancipation de nos enfants et de nos élèves.

Le Conseil d’Ecole apporte donc son soutien aux agent·es qui décideront d’entrer en grève à partir du jeudi 5 décembre.